

ENQUÊTE
2015
DONNÉES 2013



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

LES CENTRES SOCIAUX

Seine-Saint-Denis

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	3
DES PROJETS DE TERRITOIRE AVEC ET POUR LES HABITANTS	4
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE SEINE-SAINT-DENIS	5
DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS	6
DES MOYENS ET DES RESSOURCES	9
FICHE NATIONALE	15

Pour la 4^e année consécutive, l'observatoire des centres sociaux met en lumière l'action de ces structures de proximité sur notre département à partir des données de l'année 2013.

Équipements de proximité au service des habitants, les centres sociaux se positionnent, de par leur implantation locale, comme créateurs et animateurs d'espaces d'écoute, de dialogue et de débat. Ils contribuent quotidiennement à la promotion du lien social et de l'accompagnement des familles.

Lieux essentiels de socialisation et d'éducation, ils portent et incarnent les valeurs de liberté d'égalité et de fraternité qui sont au cœur de notre Pacte Républicain. Avec leur approche généraliste, ils jouent un rôle majeur de veille et de prévention et leurs actions, inscrites dans la durée, contribuent à lutter contre les inégalités économiques, sociales et territoriales et consolident le «vivre ensemble» et le dialogue.

Leur rôle et leurs missions ne peuvent se pérenniser sans le soutien de leur réseau fédéral, de l'ensemble des partenaires institutionnels et l'implication des partenaires locaux.

C'est à cette fin que la Caf a initié la mise en place d'un schéma départemental de l'animation de la vie sociale. Ce schéma partagé avec l'ensemble des partenaires institutionnels sera signé en 2016 permettra d'appréhender la politique d'animation de la vie sociale dans une vision concertée et globale du territoire départemental, tout en étant attentif aux réalités de la proximité centre par centre.

L'année 2015 a été marquée par les événements tragiques de janvier et novembre. Dans ce contexte, les centres sociaux apparaissent encore une fois comme ayant un rôle central à jouer pour prévenir et lutter contre les phénomènes de stigmatisation, de division entre les territoires et réaffirmer le vivre-ensemble sans discrimination et sans exclusion.

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

DES PROJETS DE TERRITOIRE, POUR ET PAR LES HABITANTS

LE CENTRE SOCIAL EST UN ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ QUI VEILLE À L'ACCUEIL DES PERSONNES ET À LA MIXITÉ SOCIALE, AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE AUX FAMILLES ET AUX PUBLICS FRAGILISÉS.

↳ Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.

↳ Un lieu de **rencontres** et d'**échanges entre les générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.

59 centres agréés
par la Caf
sur le département

584 273 habitants
sur leurs zones de compétences
*soit 37,92% de la population
du département.*

Près de
100 000
usagers recensés

DES PROJETS SOCIAUX À PLUSIEURS DIMENSIONS

LE CENTRE SOCIAL FAVORISE L'INITIATIVE DES HABITANTS ET LEUR IMPLICATION DANS DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DES ACTIONS COLLECTIVES.

ACTIONS ET SERVICES

Ouverts à tous les âges et à tous les milieux, les centres sociaux proposent des actions et des services associant les habitants :

- ateliers parents / enfants,
- actions de prévention et projets avec des jeunes adultes,
- centres de loisirs,
- ateliers culturels avec les familles et les adultes,
- haltes-garderies,
- ateliers de prévention pour les seniors...

PROJETS COLLECTIFS ET QUESTIONS SOCIALES

Les équipes des centres sociaux sont à l'écoute des habitants. Elles sont engagées dans des domaines tels que la culture, la lutte contre la pauvreté économique, le handicap, la lutte contre les discriminations (...). La proximité avec les habitants légitime les centres sociaux dans leurs engagements pour un mieux-être de toute la population.

69% des centres sociaux développent des actions spécifiques dans le cadre de la lutte contre les discriminations.

92% des centres sociaux ont des actions autour de l'accès à la culture.

77% se saisissent au quotidien de la question de la lutte contre l'exclusion

DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

LE CENTRE SOCIAL EST UN LIEU DE PROMOTION DU RESPECT, DE LA DIGNITÉ HUMAINE, DE LA SOLIDARITÉ, DE LA NEUTRALITÉ, DE LA MIXITÉ ET DE LA PARTICIPATION.

EN SEINE-SAINT-DENIS



31% associatifs
64% collectivités locales
5% Caf

- Spécificité départementale avec une majorité de gestion municipale.

EN FRANCE



64% associatifs
26% collectivités locales
6% Caf et co-gestion
4% Autre (fondation, regroupement, DSP...)

DES MOYENS ET DES RESSOURCES

UNE ÉQUIPE D'ANIMATION COMPOSÉE DE BÉNÉVOLES ET DE PROFESSIONNELS ENGAGÉS DANS LES ACTIONS ET LA GOUVERNANCE DU PROJET, ET DANS DES PARTENARIATS DE TERRITOIRE.

MOYENS HUMAINS

23

salariés

en moyenne par centre social.

soit 11 ETP par centre social

202

formations

ont été réalisées.

547 880

euros

budget moyen d'un centre social.

88%

environ

Cumul de la participation des deux principaux financeurs : Caf et collectivités locales.

UNE DIVERSITÉ DE PARTENAIRES

66%

des centres sociaux

ont mis en place des conventions bipartites avec une collectivité locale.

652

associations accueillies.

83%

sont partenaires d'autres équipements d'animation du territoire.

LES CENTRES SOCIAUX D'ÎLE-DE-FRANCE : SPÉCIFICITÉ TERRITORIALE ET MODE DE GESTION

Implantation des centres sociaux

L'ensemble des centres sociaux sont implantés sur des territoires urbains.

TERRITOIRE URBAIN D'INTERVENTION

- 36 un quartier
- 22 plusieurs quartiers
- 1 gens du voyage sur l'ensemble du département.

52 centres sociaux sont implantés sur un territoire de la politique de La Ville ;

ce qui représente

88% des centres du département.

Problématiques du territoire

-  30,5% Précarisation des publics
-  28,8% Rénovation urbaine + problématiques liées à l'habitat
-  15,2% Lien social, vivre ensemble
-  10,1% Insécurité

PAROLES D'HABITANTS

« ON VOUDRAIT ENTENDRE CRIER TOUTES LES VOIX DE NOS CITÉS » :

USAGER DU CENTRE SOCIAL LES TILLEULS / BLANC MESNIL

« IL faut demander à ce qu'ils créent quelque chose à la place de ce minable centre commercial qui effraie les gens »

USAGER DU CENTRE SOCIAL LE PRÉ-GENTIL / ROSNY SOUS BOIS

« Je voudrais que le centre organise des sorties théâtre, voir des humoristes...La vie est tellement triste en ce moment »

CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE SEINE-SAINT-DENIS



LE CENTRE SOCIAL, CREATEUR DE LIEN SOCIAL

Les différentes actions mises en place dans les centres sociaux permettent de favoriser le vivre-ensemble et le lien social,

Lieu de Rencontre et d'échange

L'ensemble des centres sociaux proposent des **SORTIES FAMILIALES**,

- Actions collectives/manifestations festives (93%) (soirées jeux, repas de quartiers...)
- Ateliers (82%) (cuisine, couture...)
- Mise en réseau des familles (57%) (groupe d'échange, bourses aux jouets...)

Ces actions favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et retissent du lien social.

Espace de socialisation des enfants et des jeunes

Animation de quartier

(pied d'immeubles, fêtes...) Accueil collectif des mineurs, séjours, Ateliers

- 95% des cs proposent des actions en direction des 6/11 ans + de 8 000 enfants
- 68% en direction des 11/13 ans + de 2000 pré-ados
- 54% en direction des 13/17 ans + de 1 300 jeunes,

Le centre social se positionne comme un lieu d'apprentissage du vivre ensemble.

77% des centres sociaux s'engagent dans la lutte contre les exclusions et les discriminations.

- Handicap (32%) / facilité d'accès aux activités, partenariat,
- Vieillesse (27%) actions intergénérationnelles

Ces actions mettent en avant les vocations intergénérationnelles et d'ouverture à tous des centres sociaux.

LA PLACE DES PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP DANS LES CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS DE PIERREFITTE-SUR-SEINE



A Pierrefitte sur Seine, les personnes porteuses de handicap trouvent toute leur place. Elles sont accueillies dans les divers ateliers et se mêlent aux autres participants : à l'atelier cuisine, avec notamment des résidents de L'Alisier, foyer d'accueil médicalisé (FAM) pour traumatisés crâniens. Mais aussi aux ateliers zumba, couture, mosaïque, aux repas de quartier... Les familles avec enfants porteurs de handicap sont quant à elles régulièrement conviées à participer aux sorties. Il existe des actions dédiées comme les débats sur la question du handicap impulsées par des associations et accompagnées dans la réalisation par le centre social où a lieu le débat. Ces débats sont bien entendu ouverts à tous.

LE CENTRE SOCIAL, CONTRIBUTEUR DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Le centre social, une aide aux familles dans leurs démarches quotidiennes

Il accompagne et oriente les familles sur l'ACCÈS AUX DROITS

- Permanences
écrivain public, travailleurs sociaux, juridiques...
- Informations collectives
accès aux soins (58%), logement (56%), mode de garde, vacances...

Il facilite l'autonomie des familles à travers l'appropriation de l'ENVIRONNEMENT LOCAL SOCIAL ET INSTITUTIONNEL

- Asl (98% des centres 4 400 personnes concernées)
- Accès à la culture et sorties culturelles (92%)
- Santé bien être (81%)
- Logement habitat (56%)
- Transport mobilité (22%)

Il participe à l'INSERTION PROFESSIONNELLE (51%) (principalement jeunes, femmes, bénéficiaires de RSA, ASL)

- **Soutien individualisé à la recherche d'emploi (50%)**
- Aide à la rédaction de CV, simulation d'entretien (*posture...*)
- Accompagnement de projets scolaire et/ou professionnels pour les 16-25 ans (30%)
- **Accompagnement collectif pour l'insertion professionnelle (43%)**

CENTRE SOCIAL LE VILLAGE / BOBIGNY

L'agent d'accueil du centre social a reçu en avril 2015 une information de la part d'une partenaire de pôle emploi l'informant que l'éducation nationale recrutait pour la rentrée scolaire 2015/2016. Ces recrutements concernaient des postes d'employés de vie scolaire dans le cadre de CUI ou CAE. L'agent d'accueil du centre social a donc contacté des adhérentes intéressées et susceptibles de répondre aux critères du poste en les informant de la démarche. Dix personnes ont été orientées. Un temps de préparation à l'entretien a été mis en place lors d'ateliers. Les adhérentes convoquées ont pu assister à une matinée d'information sur le poste et passer des tests. Quatre d'entre elles ont été retenues et ont démarré en septembre. Pour d'autres ce recrutement va leur permettre de se réinsérer dans le milieu professionnel ou découvrir le monde du travail.

Pour permettre aux familles de s'inscrire dans ces actions, les centres sociaux proposent des accueils adaptés pour les enfants/ lieu de socialisation des enfants.

AU CŒUR DU PROJET DES CENTRES SOCIAUX : LES FAMILLES

100% des structures

s'impliquent dans la thématique « Famille et parentalité ».

80% des centres sociaux proposent des actions en direction des 0-6 ans, Pour 65% d'entre eux, ces actions sont principalement liées au soutien à la parentalité (Laep, activités parents/enfants).

74% des centres sociaux accompagnent des projets de départ en vacances

Les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant, 79% des centres sociaux proposent de l'accompagnement scolaire.

71% des équipements sont reconnus et financés dans le cadre de dispositifs

« parentalité » tels que les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas) et les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement pour les parents (Reaap).

81% des structures bénéficient de l'agrément « Animation collective

famille » illustrant la reconnaissance de leurs compétences dans ce domaine d'action.

CENTRE SOCIAL ANDRÉ MALRAUX / VILLEPINTE



Le Centre Social André Malraux a adhéré au Groupement d'Intérêt Public Bourse Solidarité Vacances (BSV). Cette adhésion a permis de faire bénéficier des familles en difficulté sociale d'un départ individuel. L'accompagnement s'organise autour de la recherche d'une offre de séjour correspondant au choix de la famille. Un dossier d'inscription est constitué auprès de BSV. Selon la demande de la famille, un soutien technique (choix du lieu, organisation budgétaire par un échelonnement des paiements) est mis en place. Avant le départ, un dernier rendez-vous avec la famille est organisé afin de faire une dernière mise au point (assurance, billet de transport, paiement de la facture du séjour,...). Le nombre de séances de préparation est en moyenne de trois, soit 6 heures de travail par famille. Ce dispositif a permis le départ de 7 familles en 2013.

LE CENTRE SOCIAL, OUTILS D'AUTONOMIE ET D'ÉMANCIPATION

L'ensemble des axes développés dans les centres sociaux concourent et contribuent à l'émancipation des habitants. Le développement de lien de proximité, la découverte de son environnement, l'ouverture vers l'Autre, le développement de la confiance en soi et en ses capacités, sont autant d'éléments clés qui favorisent le pouvoir d'agir des habitants. L'équipe du centre social participe par exemple à lever des freins rencontrés par les habitants, notamment en matière d'insertion sociale et professionnelle, leur permettant, petit à petit, de devenir véritablement acteur de leur projet.

De l'accompagnement de projets...

Les données mettent en relief un véritable travail effectué par les centres sociaux en direction des jeunes, qui s'adapte aux spécificités de chaque tranche d'âge

11-13 ans **54%** des centres sociaux accompagnent des projets de jeunes ou la mise en place d'événements sur un territoire.

12-18 ans **61%** des centres sociaux accompagnent des actions à l'initiative de jeunes (1,88 action par centre social). *Sur les thèmes de la culture, du sport, des vacances ou encore de la citoyenneté*

16-25 ans **+ d'1/4** des centres sociaux accompagnent des projets de loisirs éducatifs de jeunes adultes.

...au développement de projets autonomes

Sur les familles Parmi **+ de 200 actions** à l'initiative des habitants accompagnés par les centres sociaux, environ 1/4 d'entre elles se sont autonomisées. Pour la plupart, il s'agit de projet de départs en vacances.

CENTRE SOCIAL GEORGES BRASSENS / BONDY



L'association Soleil, Solidarité, Vacances est été créée en 2011 à l'initiative de 3 usagères du CS G.Brassens (Bondy) pour encourager les projets des familles, promouvoir la solidarité entre les habitants, faciliter les sorties culturelles et les départs en vacances. Créée avec le soutien du centre social et de la CAF, cette association vient en aide aux habitants qui ne peuvent partir en vacances et en mène un travail d'animation de la vie sociale avec des ateliers de cuisine, crochet et broderie gratuits et ouverts à tous.

LE BÉNÉVOLAT AU SERVICE DES ACTIVITÉS DU CENTRE SOCIAL

948 bénévoles d'activités soit 16 par centre social.

93 359 heures soit 0,9 ETP en moyenne par centre social

Cela représente **+ de 6h de bénévolat par jour** dans chaque centre social.

Les activités principales dans lesquelles s'engagent les bénévoles dans les centres sociaux :

- animation des ateliers proposés au centre
- accompagnement à la scolarité
- animations de quartier
- ateliers sociolinguistiques et apprentissage du Français.

164 bénévoles formés
soit plus de 17% des bénévoles des centres sociaux,
en augmentation de 7 points par rapport à 2012.

44% des centres
ont formé des bénévoles
en 2013.

Les thèmes de formation des bénévoles ont principalement relevé de :

- Les ateliers sociolinguistiques
- La vie et la gestion associative
- L'accueil, les méthodes d'animation participatives
- L'accompagnement à la scolarité



CENTRE SOCIAL APJC / PAVILLAS

Avec 82 bénévoles investis dans différents secteurs comme les clubs, les ateliers sociolinguistiques, l'accompagnement à la scolarité, le conseil de l'APJC et les animations ponctuelles, l'association s'appuie sur une force bénévole importante qui représente 6,5 ETP (Équivalent Temps Plein). La moitié d'entre eux s'inscrit dans des actions régulières (responsable de clubs, membres des instances dirigeantes) Afin de développer la convivialité, des rencontres bénévoles ont été mises en place, à raison de quatre par an en moyenne. Elles fédèrent près de 35 personnes et permettent de cultiver l'esprit associatif de l'APJC. Ces temps réunissent également les salariés, avec pour objectifs de favoriser les relations entre les acteurs de l'association, tout statut confondu.

LES HABITANTS IMPLIQUÉS DANS LES INSTANCES PARTICIPATIVES

80% des centres sociaux ont des habitants impliqués dans des instances participatives.

47% des centres sociaux associatifs ont une autre instance de participation en plus de leur conseil d'administration.

698 bénévoles impliqués dans les instances de pilotage soit près de 12 par centre social.

En 2013, **279 nouvelles personnes** impliquées dans les instances du centre social soit près de 40% des bénévoles ou 4,7 nouveaux bénévoles par centre social.

10317 heures de bénévolat dans les instances de pilotage recensées

Les habitants sont consultés et/ou participent à la décision en majorité sur des questions liées au sens du projet et de l'action du centre social :

- 59% avec élus locaux
- 40% sur projet social
- 39% dans relations avec partenaires techniques

Ils sont en revanche moins impliqués dans les décisions relatives à la gestion administrative, financière et RG des structures :

- 34% questions budgétaires
- 25% avec partenaires financiers
- 19% sur les Ressources humaines

TÉMOIGNAGE D'UNE USAGÈRE DEVENUE ADMINISTRATRICE



« J'ai découvert le centre social que je ne connaissais pas et que j'ai commencé à fréquenter pour les sorties et les activités manuelles. En participant au congrès de Lyon en 2013, je me suis rendue compte de l'impact incroyable des centres et de leurs richesses humaines. Ça a changé ma vision et le centre social est devenu pour moi un point de repère. Je me suis donc présentée au conseil d'administration pour apporter mon point de vue d'habitante et pour trouver des solutions ensemble. Sans les habitants, il n'y a pas de centre social, c'est nous qui le faisons vivre. »

Fatima Bassou, habitante, administratrice et secrétaire adjointe du centre social de La Dhuy à Clichy-sous-Bois

PARTENARIAT

Le partenariat institutionnel

Sur le projet global,

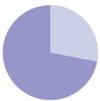
66% des centres sociaux ont mis en place des conventions bipartites avec une collectivité locale.

- 46% avec une commune
- 4% avec une communauté de commune
- 54% des centres sociaux ont des partenariats avec des instances de démocratie participative. Ces instances représentent pour 81% des conseils de quartier.

Le partenariat avec les associations :

93% des centres sociaux accueillent des associations au sein de leur structure.

652 associations accueillies, avec une moyenne de 11 associations par centre.



Pour 28% ces partenariats portent sur le développement d'activités au sein même des structures.

Pour 72% ces partenariats portent sur une fonction ressource (mise à disposition de locaux, aide au projet, services...)

Le partenariat avec d'autres équipements :

83% des centres sociaux du département sont en partenariat avec d'autres équipements d'animation du territoire.

Ces partenariats sont liés pour :

- 29% à un partenariat de projet
- 52% à un partenariat d'action (*punctuel*).

UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE AU SERVICE DU CADRE DE VIE

A Seuran, sur le quartier des Beaudottes, une dynamique inter-partenaire a été initiée en 2010 pour travailler avec les habitants à l'amélioration du cadre de vie. La Maison de quartier Marcel Paul mobilise des habitants, participe avec eux et les partenaires à des visites régulières du quartier, dans le cadre de la gestion urbaine de proximité (GUP). Un comité des partenaires réunissant services de la ville, bailleurs sociaux, habitants, associations locales, se réunit régulièrement à la maison de quartier, pour suivre les avancées des projets et actions visant à améliorer le cadre de vie. Différentes actions hors les murs ont ainsi été menées, tels qu'un jardin partagé sur le quartier de Sauvigny, une fresque murale par des jeunes du quartier, ou encore le projet « regard sur mon quartier » : des cartes de vœux et un calendrier ont ainsi été réalisés en 2013, avec la participation des gardiens d'immeubles, des services techniques de la ville et de leurs prestataires, la maison de quartier. La journée annuelle de la propreté est également, chaque année, l'occasion d'investir l'espace public avec des animations autour de la propreté et du recyclage avec l'intervention du Syndicat d'équipement et d'aménagement des Pays de France et de l'Aulnoye (SEAPFA).

MOYENS HUMAINS



23 salariés
par centre social en moyenne
soit environ 11 ETP.

Seuls **43%** des salariés ont un contrat supérieur à 0,75 Équivalent Temps Plein

Le recours au temps partiel reste une caractéristique des centres sociaux :
51% des contrats de travail représentent moins d'un mi-temps.

Emplois aidés

15 centres sociaux
disposent d'emplois aidés
soit 78% des centres sociaux associatifs.

36 emplois-aidés présents sur le département
soit 2,44 par centre social en moyenne (de 1 à 8).
7 centres ont perdu des emplois aidés en 2013
et 5 en ont eu de nouveaux.

Une volonté de formation continue des professionnels

202 formations à destination
de l'équipe professionnelle ont été réalisées,
73 étaient diplômantes,
dont 47 dans le secteur de l'animation.

Le développement de la formation continue et la validation des acquis de l'expérience devrait tendre vers les niveaux requis par la circulaire AVS.
Entre 2012 et 2013, les niveaux de qualifications des directeurs et référents familles ont significativement augmenté.

Pour **22%** des centres sociaux, les préoccupations principales relèvent de **la gestion des structures** (locaux, moyens humains et financiers)

En moyenne, chaque centre social s'appuie sur :

- 3,10 ETP** pour le pilotage du projet
- 1,16 ETP** pour la logistique
- 6,74 ETP** pour les activités

La qualification du directeur et du référent famille

85% des directeurs
sont titulaires d'un diplôme de niveau I ou II*
(+10 points par rapport à 2012).

Parmi eux,

- **60%** disposent d'un diplôme de niveau III avec une expérience significative
- **30%** sont en cours de formation pour le diplôme requis par la circulaire.

81% des centres sociaux ont un agrément Acf.
Parmi les référents familles 73% ont un niveau de qualification supérieur ou égal au niveau III*.

Niveau I : bac +5 / Niveau II : bac +3 et bac +4

Niveau III : bac +2 / Niveau IV : bac

* exigences de la circulaire de juin 2012

DES MOYENS FINANCIERS

BUDGET MOYEN

547 880 €

(614 000 euros au niveau national)

72% des dépenses

relèvent de la masse salariale.

LE BUDGET MOYEN VARIE

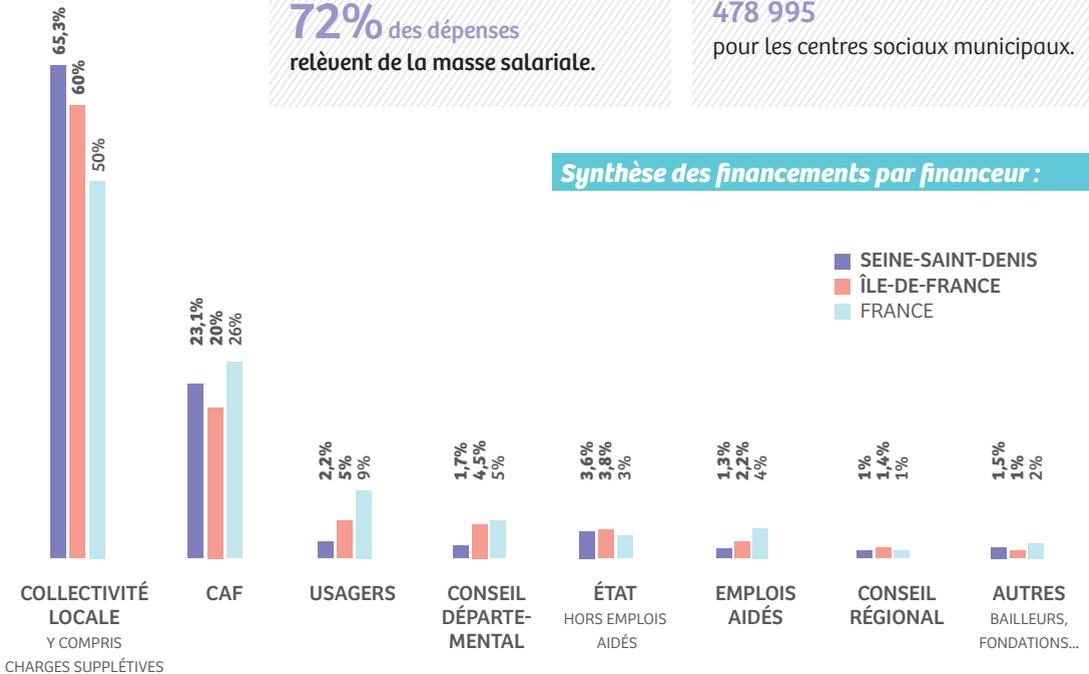
selon le mode de gestion des centres :

731 836

pour les centres sociaux associatifs

478 995

pour les centres sociaux municipaux.



Synthèse des financements par financeur :

50% des centres associatifs voient leur fonds de roulement diminuer.

88% des financements d'un centre social proviennent de la collectivité locale et de la Caf. Les usagers sont les 4^e contributeurs.

Les autres financeurs subventionnent les centres au regard des actions qu'ils mettent en place et non sur le projet global.

Le centre SFM Montreuil a mis en place un comité des financeurs réunissant, la Ville de Montreuil, le département, les services de l'Etat, la Caf et la Fédération des centres sociaux.

Ce comité des financeurs a permis de partager une vision commune des champs d'interventions sociales soutenus par chacun des partenaires du centre et de d'échanger sur les difficultés financières de la structure.

Ces échanges ont facilité les interventions concertées des différents financeurs et a permis de pérenniser l'action de la structure SFM Montreuil.

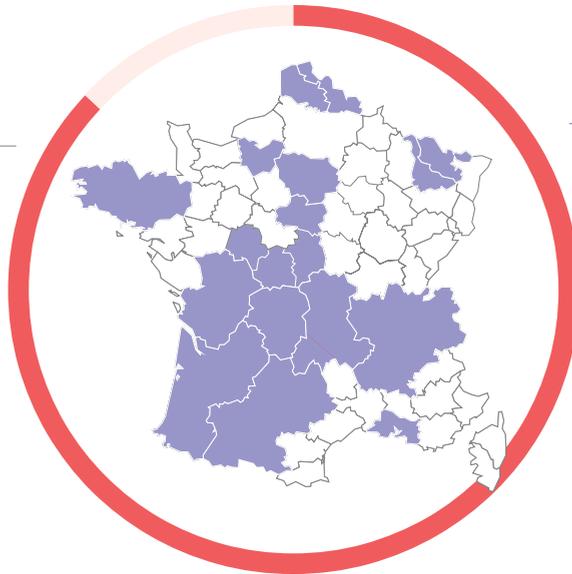
ENQUÊTE 2015 SUR LES DONNÉES 2013

15 TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX

Auvergne, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Aquitaine, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Centre, Normandie (Eure) regroupant au total 60 départements.

2090

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CNAF EN 2013



1415

CENTRES SOLLICITÉS

90%

DE TAUX DE
RÉPONSE À
L'ENQUÊTE



42 000 SALARIÉS

33 PAR CENTRE EN MOYENNE
17 ETP EN MOYENNE



21 000 HABITANTS

ASSOCIÉS À L'INSTANCE DE PILOTAGE
17 PAR CENTRE EN MOYENNE



43 000 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 15 territoires pilotes*, soit 60 départements.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

En Île-de-France

En Île-de-France, 317 centres sociaux ont répondu à l'enquête. À l'occasion de rencontres régulières, les Caf et les fédérations des centres sociaux ont analysé les résultats et produit ce liuret. Puisse ce document accroître votre connaissance d'acteurs de proximité en lien avec des préoccupations d'habitants du territoire régional.

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

**Auvergne, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Aquitaine, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Centre, Normandie (Eure)*

Retrouvez également les plaquettes locales des 15 sites pilotes sur : www.senacs.fr



15 TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX

Auvergne, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Aquitaine, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Centre, Normandie (Eure)

Création et mise en page : Urbanitude

Illustrations : Modrimane

Achevé d'imprimer en Janvier 2016

PROJET
SENACS

www.senacs.fr

